

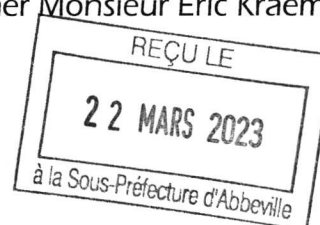
Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Objet : Candidature de BS3V à l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale 2023 »**

L'an deux mille vingt et trois, le 13 mars, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 6 mars, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Eric Baledent, Antoine Berthe, Jean-Pierre Boudinelle, Yves Butel, Emmanuel Delahaye, Dominique Delannoy, Philippe Delaporte, Pascal Demarthe, Anne-Marie Dorion, Mathieu Doyer, Bernard Duquesne, Denis Durot, Joël Farcy, France Fongueuse, Jean Gorriez, Guy Hazard, Claude Hertault, Claude Jacob, Jean-paul Lecomte, Jean-Jacques Leleu, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Eric Mouton, Arnaud Petit, Patricia Poupard, Laurent Pruvot, Henri Sannier, Guy Taeck, Jacky Thueux, Catherine Tschanz, Christine Vanhée,  
Etaient excusés ayant donné pouvoir : Madame Sabrina Holleville-Milhat, Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.



Délibération n°TD/CS.23.7

La Présidente expose :

Parmi ses vocations, le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime porte le développement des connaissances et de la sensibilisation de la population locale à la biodiversité, en vue de favoriser sa préservation. Un moyen de mettre en œuvre ces vocations à l'échelle d'une commune est notamment la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC.

Aussi, Baie de Somme 3 Vallées souhaite porter sa candidature pour engager une démarche d'ABC à l'échelle de la Vallée de la Trie sur la période 2024-2026.

Ce projet, porté en partenariat avec l'association Picardie Nature et la Fédération Départementale de Chasse de la Somme, permettrait de mener des actions coordonnées d'amélioration de la connaissance, de sensibilisation du public et des usagers du territoire, et de collaboration pour la préservation du patrimoine naturel local.

A cette fin, BS3V sollicite une participation financière de l'Office Français de la Biodiversité à hauteur de 80% du budget prévisionnel total estimé à 85 554 € TTC, et réparti entre les différents partenaires du projet comme suit :

	Budget Total 3 ans	Part d'autofinancement (20%)	Subvention OFB (80%)
PNR Baie de Somme Picardie maritime	53 729	10 745,80	42 983,20
Picardie Nature	19 625	3 925	15 700
Fédération Départementale de Chasse de la Somme	12 200	2 440	9 760
TOTAL (en euros TTC)	85 554	17 110,80	68 443,20

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'approuver la candidature de BS3V sur le territoire de la Vallée de la Trie,
- ✓ D'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour Extrait conforme,  
La Présidente,  
Patricia POUPART

